

Rapport de la vérificatrice générale

La perte d'expertise au MIDI se poursuit, dénonce le SPGQ

Québec, le 23 novembre 2017 – Le rapport de la vérificatrice générale du Québec confirme ce que le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) dénonce depuis longtemps : le recul de l'expertise au sein du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) se poursuit.

Depuis plusieurs années, le gouvernement compresse les budgets du MIDI, diminuant ainsi de façon drastique les services offerts aux immigrants et leur encadrement pour assurer leur intégration dans la société québécoise.

« L'actualité des derniers mois nous prouve que l'encadrement des immigrants est un dossier chaud qui se doit d'être mené de façon sérieuse et organisée. Cependant, entre 2009 et 2016, le MIDI a subi une perte d'effectif professionnel de l'ordre de 30 %. Les professionnels du MIDI sont donc passés de 423 en mars 2009 à 301 en mars 2016. À cela, il faut ajouter la fermeture en 2013 de la majorité des bureaux du MIDI à l'étranger. L'année suivante (2014-2015), les sept bureaux régionaux sont à leur tour passés dans le tordeur. Difficile alors d'affirmer que la gestion de l'accueil des immigrants est une priorité. De 2010 à 2015, les dépenses du MIDI liées à l'immigration et à la francisation sont passées de 175 M\$ à 162 M\$ », rappelle Richard Perron, président du SPGQ.

Cette perte d'expertise professionnelle n'est pas sans conséquence et la vérificatrice générale le note bien dans son rapport. Seulement le tiers des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2013 qui ont déclaré ne pas connaître le français au moment de leur admission ont participé à des cours de français du MIDI.

« Les chiffres du rapport parlent d'eux même, car la majorité des immigrants qui suivent les cours de français du ministère n'atteignent pas le seuil d'autonomie langagière! En 2015, les nouveaux arrivants, qui ont commencé des cours de français offerts par le MIDI, ont atteint ce seuil dans une proportion de 9,1 % à l'oral et de 3,7 et 5,3 % à l'écrit. C'est clair, le MIDI n'est pas en mesure d'offrir de services adéquats, tout cela parce que les compressions des dernières années l'ont privé de ressources importantes. Difficile à accepter quand on sait que le gouvernement nage dans des surplus créés par l'austérité qu'il a lui-même imposée », dénonce Richard Perron.

La responsabilité de l'offre de services qui était celle du MIDI est, dans les faits, transférée à des organismes communautaires, à des cégeps ou à des universités. Certes, ces organisations travaillent d'arrache-pied, mais le suivi et l'évaluation de la clientèle immigrante sont désormais quasi inexistantes au MIDI.

« En agissant de la sorte, le gouvernement crée une sorte de fonction publique parallèle. Il étouffe l'expertise déjà en place en effectuant des compressions et, par la suite, il transfère les ressources restantes vers des organismes communautaires qui, eux aussi, ont connu des compressions majeures. Comment alors le mandat du gouvernement d'accueillir et d'encadrer les immigrants peut-il être respecté? », se questionne M. Perron.

Le gouvernement répète l'importance d'apprendre le français aux immigrants et de les introduire sur le marché du travail afin que ceux-ci puissent bien s'intégrer. Cependant, les compressions et les manœuvres de ce dernier détournent le rôle premier du MIDI, faisant de ce ministère une sorte de coquille vide.

« Ce démantèlement du MIDI a un impact direct sur la vie des nouveaux immigrants et, par le fait même, sur celle de l'avenir du Québec tout entier. Nos élus doivent donc s'assurer de conserver

l'expertise au sein de ce ministère afin que le Québec de demain soit en mesure d'accueillir et d'intégrer les immigrants adéquatement », conclut Richard Perron.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente environ 24 400 experts, dont près de 17 130 dans la fonction publique, 4 660 à Revenu Québec et 2 610 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

— 30 —

Source

Marc-Antoine Ruest

Conseiller à l'information

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Cell. : 581 308 -7309

Courriel : marc-antoine.ruest@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca

Twitter : @spgq

Facebook : www.facebook.com/lespgq